



Municipalité de
SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON**

AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement sur les dérogations mineures.

*Que lors de la séance tenue le 02 mars 2026, le conseil de la Municipalité a adopté, par résolution, le PREMIER projet de « **règlement numéro 2026-339 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2010-116 et ses amendements.***

*Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le **07 avril 2026 à 19h00, au centre communautaire France-Gagnon-Laprade** sur le PREMIER projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.*

Que le PREMIER projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Que le PREMIER projet de règlement vise à :

- Agrandir la zone R-23 à même une partie de la zone C-4;
- D'ajouter des normes maximales concernant le nombre de logements par habitation multifamiliale dans la zone R-23.
 - Un maximum de douze (12) logements pourra être autorisé par habitation multifamiliale.

La zone R-23 se situe au bout de la rue Frappier.

La zone C-4 se situe de part et d'autre de la rue Principale, approximativement entre la rue Morin et la rue de l'Église.

Que l'illustration des zones concernées par les modifications proposées peut être consultée au bureau de la Municipalité.

Que le PREMIER projet de règlement peut être consulté par tout intéressé aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 94, rue Principale à Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Que le PREMIER projet de règlement peut être consulté à l'adresse suivante : <https://sfxb.qc.ca/>

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 25 mars 2026.

Jacynthe Bourget
Directrice générale greffière-trésorière

Communauté/Avis publics/Avis public règl 2026-339 Assemblée consultation